

Le programme d'ESH en première année est dense : plus de la moitié des connaissances sur lesquelles portent les épreuves de concours seront développées durant cette période. Les correcteurs HEC sont, par exemple, particulièrement attentifs à la présence de connaissances historiques sur les périodes antérieures à 1945, ce qui est davantage développé en première année. Plus largement, aucun traitement pertinent de sujet ne peut se faire sans maîtriser les contenus théoriques et historiques. L'acquisition des connaissances constitue donc le premier enjeu de la première année.

I. QUELLES CONNAISSANCES FAUT-IL MAÎTRISER ?

1. Le cours, une base indispensable et irremplaçable

Durant la première année six heures hebdomadaires de cours d'ESH et deux heures hebdomadaires d'Économie Approfondie sont dispensées aux étudiants. Cela constitue un volume conséquent qui permet de présenter l'ensemble des deux premiers modules de chacun des programmes, chaque module représentant un semestre. Les cours dispensés par les enseignants sont de grande qualité et les connaissances transmises sont à la fois rigoureuses et précises, les cours sont donc particulièrement denses. Il est évidemment indispensable de noter attentivement le cours, d'une façon claire et ordonnée. Chaque absence doit donner lieu à une récupération rapide du cours afin de ne pas se laisser distancer.

La prise de note doit être scrupuleuse afin de conserver toute la rigueur des contenus. Les noms propres, les dates, les lieux doivent être consignés avec soin en veillant à l'orthographe pour éviter toute erreur. Le plan du cours doit être respecté afin d'ordonner au mieux les connaissances.

À partir de ces notes il faut effectuer un travail personnel de relecture en hiérarchisant les connaissances et en se les appropriant. Les points les plus importants doivent d'abord être mis en valeur dans le plan (titres soulignés, couleurs, format...). Il convient de distinguer les références théoriques en leur

attribuant une couleur ou un format spécifique. Il faut ensuite effectuer un tri parmi les nombreuses illustrations proposées par le professeur. En effet, lors des épreuves il faudra systématiquement étayer un argument par un ou plusieurs exemples précis. Le cours propose souvent une variété de cas pour un même phénomène, chaque étudiant doit s'efforcer de retenir un ou deux exemples parmi ceux proposés, qui permettront d'étayer ses propos, mais il n'est pas nécessaire de retenir l'intégralité des illustrations du cours.

Si au cours de la relecture du cours certains points apparaissent obscurs, il faut les identifier et les éclaircir rapidement avec l'aide du professeur ou d'autres sources.

Ce travail doit être effectué le plus régulièrement possible afin de garantir la qualité des notes sur lesquelles s'effectueront les révisions non seulement au cours de la première année, mais aussi au moment des concours. De plus, cette appropriation régulière permet d'assimiler au mieux les connaissances.

2. Les sources extérieures

Au-delà du cours il est nécessaire d'enrichir ses connaissances et de se distinguer par des apports extérieurs. Ceux-ci peuvent être de différente nature : des ouvrages (dont la lecture peut être exigée par les professeurs), des manuels d'ESH, des articles de presse.

a. Les ouvrages conseillés

Ils permettent d'approfondir certains aspects du programme et d'enrichir ses connaissances sur des questions qui font l'actualité de la discipline. Leur lecture est donc très utile - à condition d'en garder une trace. En effet les ouvrages lus en première année doivent pouvoir être valorisés au moment des concours, soit plus d'un an après leur lecture. Il est donc indispensable de faire des fiches de lecture. Celles-ci peuvent être exigées par les professeurs, si tel n'est pas le cas il faut malgré tout se plier à cet exercice.

QU'EST-CE QU'UNE BONNE FICHE DE LECTURE ?

Une bonne fiche de lecture est une fiche de lecture utile, elle doit donc être synthétique et se positionner comme un complément au cours. Il n'est donc pas nécessaire de reprendre dans l'ouvrage des aspects traités en cours, comme des théories déjà abordées par exemple. Il faut surtout chercher dans les ouvrages les arguments qui n'ont pas été développés en cours ou bien les éléments polémiques qui pourront alimenter une dissertation. De même il faut recenser des citations ou des exemples originaux (stratégies d'entreprises, chiffres, études statistiques...) qui permettront à une copie de se distinguer. Dans le cas où un ouvrage devrait traiter un sujet non abordé en cours, il sera en revanche utile d'en reprendre plus largement le propos.

Le plus simple est souvent de reprendre le plan de l'ouvrage en se limitant aux idées principales développées et aux apports cités précédemment (arguments et exemples). Ces fiches participeront aux révisions, c'est pourquoi leur longueur doit être limitée à quelques pages.

b. Les manuels d'ESH

Ces manuels permettent essentiellement d'accompagner les révisions. Là encore ils doivent être perçus comme des compléments du cours et non comme des substituts. Ils ont l'avantage d'être construits dans le respect du programme officiel, ils ciblent donc parfaitement les connaissances exigées en classe préparatoire. Après la relecture du cours il est utile de les consulter pour prélever des exemples ou des théories complémentaires. Ils peuvent également présenter un même élément sous une autre forme ou avec une autre démarche d'explication, ce qui peut parfois éclairer le cours.

Des manuels de microéconomie ou de macroéconomie de niveau universitaire sont également utiles, notamment pour approfondir les contenus théoriques.

c. Les articles de presse

Une lecture régulière de la presse, et plus précisément de la presse spécialisée est nécessaire à la réussite en classe préparatoire. Celle-ci peut s'effectuer aussi bien sous la forme classique de la presse papier que par le biais de la presse numérique. Dans ce dernier cas la question de l'archivage se pose avec une acuité particulière.

Les organes de presse à privilégier sont connus : les grands quotidiens nationaux (*Le Monde, Le Figaro*, et en particulier leurs pages ou suppléments consacrés à l'économie) mais aussi les publications spécialisées (*Challenges, Alternatives Économiques, Les Échos, L'Express, Le Point...*).

La charge de travail étant très importante en classe préparatoire il n'est pas nécessaire de s'imposer une lecture quotidienne et exhaustive de la presse (voir encadré : « Comment utiliser la presse ? »). En revanche une lecture régulière est souhaitable et permet de cultiver le goût pour les questions économiques et sociales.

COMMENT UTILISER LA PRESSE ?

Lors de la lecture d'un quotidien ou d'un magazine, il faut d'abord se concentrer sur les articles qui relèvent du programme d'ESH. Il n'est donc pas nécessaire (sauf par plaisir personnel) de s'attarder sur les articles de politique intérieure ou internationale, tout comme sur les faits divers. Une fois ciblés les articles traitant de questions économiques et sociales, on peut s'en tenir à une première lecture rapide à travers les chapeaux et les sous-titres. Cela permet, en un temps limité, de connaître les principaux événements de l'actualité. Ensuite il faut choisir certains articles en fonction de ses goûts ou parce qu'ils font écho à des faits traités en cours. Ces articles peuvent être lus en intégralité. Parmi eux, certains méritent d'être conservés. Ils peuvent l'être sous deux formes : une prise de note des éléments essentiels ou une copie de l'article. Dans les deux cas, l'article ne sera réellement utilisable lors des révisions que s'il est archivé avec le reste des supports (cours, corrigés...) et en ayant mentionné la source et la date. Il est préférable de le joindre au chapitre du programme correspondant. En lisant la presse de cette façon il est possible, dans un temps limité, de combiner une connaissance des grands événements et une collecte de données précises qui pourront enrichir les copies.

II. COMMENT APPRENDRE ?

1. Archiver : une nécessité

Cela peut paraître évident mais l'archivage rigoureux des cours, des fiches de lecture, des articles de presse et des corrigés est une nécessité absolue en classe préparatoire. En effet, il faudra à l'issue des quatre semestres de préparation pouvoir réviser des connaissances acquises près de dix-huit mois plus tôt. Les éléments collectés lors de la première année doivent donc être classés et organisés avec soin, afin d'être utilisables immédiatement et efficacement au moment des dernières révisions.

Le mode de classement le plus simple consiste à respecter l'ordre du programme. Chaque partie du programme doit faire l'objet d'un dossier ou d'un classeur dans lequel seront rassemblés à la fois les cours, les corrigés de dissertation ou de khôlle, ainsi que les éventuelles fiches de lecture et articles de presse relatifs à cette partie. L'ensemble de la documentation collectée pourra donc être mobilisée au cours des révisions.

Si tous les éléments sont stockés dans un ordinateur, le mode de classement est sensiblement le même. Chaque partie du programme peut faire l'objet d'un dossier contenant à la fois les cours tapés, les fiches réalisées, les corrigés de khôlles et de dissertations et les articles de presse.

2. L'appropriation des connaissances

Une fois tous les éléments rassemblés il reste à les mémoriser. Pour cela il n'existe pas de méthode universelle : certains étudiants ont besoin de visualiser, d'autres de répéter oralement le cours. En classe préparatoire l'élaboration de fiches permet souvent aux étudiants de se rassurer, il faut toutefois être très prudent car il s'agit là d'un exercice particulièrement chronophage et dont on peut douter de l'utilité. En effet il est préférable de reprendre simplement son cours en surlignant les éléments à retenir, plutôt que de les recopier systématiquement : le volume de connaissances accumulé chaque semaine rend cette opération peu réalisable.

Le plan du cours est utile car il permet d'effectuer des allers et retours entre sa mémoire et les connaissances. Ainsi l'étudiant peut suivre le plan et tenter de se remémorer les théories et les explications dont il est question dans la partie concernée. Il peut ensuite vérifier s'il a bien pu restituer l'ensemble des points importants et quelques illustrations. Si tel n'est pas le cas, il faut relire la partie en question. En procédant de cette manière on peut s'assurer de la maîtrise de l'ensemble des connaissances exigées dans chaque chapitre.

À l'issue de l'apprentissage du cours il est utile de se reporter aux corrigés du type de ceux présentés dans cet ouvrage, notamment ceux concernant les khôlles. L'étudiant peut alors prendre une vingtaine de minutes pour réfléchir à un sujet, à un plan et aux connaissances à mobiliser. Il pourra ensuite vérifier s'il a bien compris le sujet et s'il a mobilisé les connaissances requises en prenant connaissance du corrigé.

I. LA MÉTHODE DE LA DISSERTATION

Exercice central des concours, la dissertation en classe préparatoire obéit aux règles générales des travaux écrits déjà expérimentés au lycée mais comporte aussi des spécificités. Elle se déroule en quatre heures avec un seul sujet proposé, ou bien un sujet à choisir parmi deux proposés dans le cas du concours Ecricome. Dans tous les cas les étudiants n'ont accès à aucun document pour réaliser leur copie.

1. L'analyse du sujet : le moment crucial de la dissertation

Aucune bonne dissertation ne peut se faire sans une analyse rigoureuse du sujet. L'objectif des écoles, à travers les épreuves des concours, est d'abord de recruter des individus ayant d'excellentes capacités de réflexion, l'analyse du sujet permet de mettre en œuvre ces qualités. Il faut y consacrer un temps suffisant, au moins vingt à trente minutes, car si l'analyse du sujet est défaillante c'est tout le devoir qui est compromis.

On peut distinguer plusieurs étapes dans cette analyse.

a. L'analyse des différents termes clefs du sujet

- **Les termes clefs**

Il ne s'agit pas de fournir une simple définition pour chacun des mots-clefs. Il faut réellement analyser ces termes, les raisons de leur choix, leur polysémie. Cela vaut pour l'intégralité des mots choisis.

Il faut s'attacher à chacun des termes en cherchant leurs différentes significations. Le candidat doit songer que les concepteurs des sujets pèsent chaque mot avec le plus grand soin, il peut d'ailleurs être utile de se demander « Pourquoi ce terme a-t-il été employé plutôt qu'un autre ? ».

Ainsi un sujet sur l'Europe amène-t-il à se questionner sur la nature de ce terme : s'agit-il de l'Union Européenne ? D'un ensemble géographique plus

large incluant des pays non membres de l'UE ? Il faut également songer qu'à l'intérieur de l'UE un sous-ensemble présente des caractères spécifiques : la zone Euro. De même « l'Europe sociale » renvoie aux différents systèmes de protection sociale nationaux en Europe mais aussi à la possibilité de dispositifs communs à l'échelle européenne.

Les termes du langage courant, qui n'appartiennent pas au vocabulaire économique ou sociologique ne doivent pas être négligés. Ainsi se demander si une période constitue une « parenthèse » dans l'histoire économique n'est pas anodin. Cela pose la question d'une période distincte de ce qui précède et de ce qui suit, en suspens dans l'histoire, unique, et non renouvelée.

Certains mots renvoient à des concepts économiques et nécessitent d'être reliés aux théories correspondantes.

Ainsi le sujet ESSEC 2000 : « *Dans quelle mesure la hausse progressive du taux de chômage observée après 1970 résulte-t-elle d'une hausse du taux de chômage d'équilibre ou de la lenteur et de la complexité des dynamiques d'ajustement enclenchées par une succession de chocs négatifs ?* » nécessite de définir clairement la notion de chômage d'équilibre abordée en deuxième année.

- **Le cadre spatial et chronologique**

Le cadre chronologique peut être explicite dans certains termes du sujet : exemple « Les Trente Glorieuses » : dans ce cas il appartient au candidat de clarifier les bornes chronologiques implicites du sujet. À l'inverse une date peut apparaître dans le sujet, dans ce cas il faut en donner la signification, par exemple « le commerce international à partir de 1947 » : il faut alors préciser que cette date renvoie aux accords du GATT.

Si les bornes ne sont pas explicites, il faut malgré tout les définir et surtout justifier ce choix par une réalité historique. Exemple : « *Ouverture commerciale à l'international et croissance économique* » (Ecricome) : il faut dater cette ouverture, on peut retenir la fin du XIX^e siècle comme la première période moderne d'intensification des échanges et d'une plus forte ouverture des économies.

Il est impératif de préciser les bornes chronologiques dans lesquelles s'inscrit le traitement du sujet, l'histoire fait partie intégrante de la discipline et ne doit en aucun cas être négligée.

Le cadre spatial peut également être plus ou moins explicite, là encore il faut éclairer la formulation du sujet : exemple « les pays développés capitalistes » exclut le modèle socialiste et les pays en développement.

Quel que soit l'élément du sujet analysé, le correcteur appréciera toujours le souci de nuance et de rigueur du candidat qui prend le temps de définir ainsi que de pointer les distinctions et les multiples sens possibles.

b. De l'analyse de la formulation du sujet à la problématique

Une fois chaque élément analysé séparément, il faut reprendre la formulation du sujet pour en saisir la logique. Cela permet de progresser vers la problématique.

Les sujets peuvent être proposés sous forme de question et contenir une problématique sous-jacente, c'est le plus souvent le cas pour les sujets ESCP et Ecricome. Exemple : « *La recherche de la grande dimension est-elle inéluctable pour l'entreprise dans le système capitaliste ?* » (Ecricome). Cela équivaut à demander si toutes les entreprises capitalistes sont vouées à rechercher une augmentation continue de leur taille.

Les sujets HEC sont généralement formulés d'une manière moins directe et nécessitent de produire une problématique personnelle. Ainsi « *La crédibilité des accords monétaires* », sujet de 2012. Dans ce cas il faut s'interroger sur la réalité de cette crédibilité, sur son éventuelle variation selon les types d'accords. Plusieurs questions sont alors légitimes : quelles conditions doivent être réunies pour qu'un accord monétaire soit crédible ? Tous les accords monétaires sont-ils crédibles (et l'ont-ils été ?) ? Peut-on croire à la fiabilité des accords monétaires ?

LES SUJETS PAR ÉCOLE

Les sujets HEC sont particuliers : très larges, ils nécessitent des connaissances historiques vastes, notamment sur les périodes anciennes. Ils amènent également un traitement plus synthétique et théorique que les autres sujets. Les correcteurs sont des universitaires (économistes et historiens) qui attendent une très solide culture, tant historique que théorique. Il faut donc citer de nombreuses références, sans nécessairement les approfondir et intégrer des faits historiques anciens. Exemple « *Administrations publiques et compétitivité depuis le début du XIX^e siècle* » (sujet 2013).

Les sujets ESSEC s'inscrivent dans l'actualité et ont un fort ancrage théorique. Il s'agit donc moins de dresser une grande fresque historique que de citer des éléments issus d'une bonne fréquentation de la presse et des ouvrages notamment. La problématique n'est pas nécessairement explicitée mais elle demeure assez facile à identifier : exemple « *L'Europe sera monétaire ou ne sera pas. Qu'en pensez-vous ?* » (sujet 2012).

Les sujets ESCP sont aujourd'hui centraux car ils sont utilisés par un grand nombre d'écoles. De ce fait ils doivent être suffisamment larges, sans pour autant intégrer le même niveau de difficultés que les sujets HEC. Formulés sous forme de question, la problématique est généralement visible. Le traitement doit intégrer des connaissances variées, tant théoriques, qu'historiques, mais l'ancrage des sujets dans l'actualité est fréquent, ce qui permet de valoriser les connaissances issues de la presse. On peut également noter un intérêt spécifique pour les sujets de politique économique. Ainsi le sujet proposé en 2013 était « *Le taux de change est-il, encore aujourd'hui, un bon facteur de compétitivité ?* ».

Les sujets ECRICOME ont l'avantage de proposer un choix entre deux intitulés qui portent sur deux parties distinctes du programme. On a coutume de dire que les sujets comportent fréquemment une dimension internationale, les dernières années montrent la présence de sujets moins clairement orientés dans cette direction : « *Peut-on toujours parler des classes moyennes ?* » en 2012, ou encore « *Faut-il souhaiter comme le disait J.-M. Keynes « l'euthanasie des rentiers » ?* » en 2013. Le traitement comporte les mêmes exigences que les sujets ESCP.

Le type de formulation choisi peut modifier la nature d'un sujet. Exemple : « *La déréglementation des marchés du travail a-t-elle des effets sur l'emploi ?* » (Ecricome), ici il s'agit de savoir si les effets sur l'emploi sont réels ou non, il faudra donc discuter la réalité de ces effets. La problématique pourra être « *La déréglementation des marchés du travail a-t-elle réellement des conséquences sur les marchés du travail ?* », amenant un plan dialectique. Si le sujet avait été formulé de la façon suivante : « *Les effets sur l'emploi de la déréglementation des marchés du travail* », cela supposait implicitement que les effets existaient. Dans ce cas la problématique aurait été « *De quelle nature sont les effets de la déréglementation sur les marchés du travail* », ce qui aurait impliqué un plan thématique.

Dans tous les cas on doit aboutir à une problématique, qui doit être formulée sous forme de question (directe ou indirecte). Plusieurs problématiques sont possibles mais il ne faut pas les multiplier de façon excessive : plus de trois questions serait contreproductif, le correcteur doit pouvoir percevoir une question centrale. En revanche, plutôt que de produire une phrase trop lourde, il peut parfois être souhaitable de séparer la problématique en deux questions. Dans tous les cas, le nombre de questions ne doit pas excéder le nombre de parties du plan.

2. Le plan

C'est souvent un objet d'inquiétude pour les candidats, pourtant si le travail d'analyse présenté précédemment a été correctement effectué, le plan ne doit pas poser de problèmes. L'élaboration du plan détaillé peut prendre une heure, c'est au cours de cette première heure et demie (en incluant l'analyse du sujet) que la qualité du devoir se construit, la rédaction qui suivra ne permettra plus de changements décisifs. À la fin de cette préparation le plan doit être intégralement rédigé, de façon très détaillée, il doit couvrir plusieurs pages (une page par partie permet une meilleure clarté).

a. Règles générales

Le nombre de parties n'est pas imposé dans les épreuves d'ESH : les plans en deux parties peuvent amener d'excellentes copies, tout comme les plans en trois parties.

Il est fondamental de préciser le contenu de chacune des parties. Pour se faire il faut s'imposer de construire une véritable phrase, intégrant un verbe conjugué, pour chaque grande partie, il en sera de même pour les sous-parties. Cela permet d'éviter les titres creux qui amènent des parties aux contours trop flous.

Le plan doit proposer une réponse directe à la problématique établie. On peut le vérifier en regardant si les différentes grandes parties du plan constituent bien des réponses cohérentes à la question posée par la problématique.